

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 novembre 2025 à 20h30

Commune déléguée de VIRE

25. Transfert de gestion « Centre socio-culturel » à la Commune de Vire Normandie

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L2113-18 du CGCT,

Vu la charte de fonctionnement de la commune nouvelle Vire Normandie du 14 décembre 2015,

Vu l'arrêté municipal du 1er août 2025 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Lucien BAZIN en sa qualité de maire délégué de Vire et notamment l'article 1.11,

Considérant que le centre socio-culturel Charles-Lemaître est un service ouvert à l'ensemble de la population de Vire Normandie et qui a pour mission d'accueillir, d'animer et de proposer des activités socio-culturelles.

Considérant qu'il apparaît opportun de transférer la compétence « Centre socio-culturel » à la commune de Vire Normandie afin de fédérer des moyens humains, matériels et financiers du centre socio-culturel.

Ce transfert de compétences aura pour effet de déléguer les missions suivantes à la commune nouvelle de Vire Normandie :

- Proposer et suivre les évolutions du centre socio-culturel
- Donner les principales orientations suivies par le centre socio-culturel dans les activités qu'il propose
- Maintenir une offre extra-scolaire ambitieuse et complémentaire en veillant à ce qu'elle exprime en coordination avec les autres acteurs associatifs et institutionnels intervenant sur ce thème
- Représenter la collectivité au sein du réseau parentalité du Bocage Virois et contribuer à la mise en œuvre de ses projets
- Relations avec les différents acteurs concernés par le contenu de la délégation.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Conseil Communal du 20 octobre 2025

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 21 octobre 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025
Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/25 du 3 novembre 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver le transfert de la compétence « centre socio-culturel » à la commune de Vire Normandie.
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « centre socio-culturel » à la commune de Vire Normandie.
- De donner tous pouvoir à Madame la Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	43	12
Vote Pour	43	12
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Samuel BINET

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/25 du 3 novembre 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

 Extrait du Registre des Délibérations
 du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 31

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 13

 Nombre de membres excusés ayant
 donné pouvoir : 12

Nombre de membres absents : 03

Le 03 Novembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 octobre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 31 octobre 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise LAURENT
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Ange CORDIER
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAI Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-25-DE

Accusé certifié exécuté par LE DREAU Nathalie

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Délibération n°2025/11/03/25 du 3 novembre 2025 à 20h30

LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony			<input checked="" type="checkbox"/>	
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Roselyne DUBOURGUAIS
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20251117-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025

Publication : 17/11/2025

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/11/03/25 du 3 novembre 2025 à 20h30